



Comité externe d'examen des griefs militaires **Déclaration de responsabilité de la direction englobant** **le contrôle interne en matière de rapports financiers**

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2023 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction du Comité externe d'examen des griefs militaires (Comité). Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du Comité. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le Rapport sur les résultats ministériels du Comité concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres du Comité sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires. Une évaluation fondée sur le risque du système de CIRF pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2023 a été réalisée conformément à la Politique sur la gestion financière du Conseil du Trésor, et ses résultats ainsi que les plans d'action qui en découlent sont résumés en annexe.

Les états financiers du Comité n'ont pas fait l'objet d'un audit.

Original signé par

Original signé par

Vihar Joshi, OMM, MSM, K.C., CD, LSM, CIC.C
Président et premier dirigeant par intérim
Kanata, Canada
Le 31 juillet 2023

Jean-François Poirier, CPA, M.A.P.
Dirigeant principal des finances
Val-des-Monts, Canada
Le 31 juillet 2023



Comité externe d'examen des griefs militaires
État de la situation financière (*non audité*)
au 31 mars

(en dollars)

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	647 543 \$	563 070 \$
Indemnités de vacances et congés compensatoires	380 221	391 193
Avantages sociaux futurs (note 5)	142 321	168 510
Total des passifs nets	1 170 085	1 122 773
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	634 308	520 831
Débiteurs et avances (note 6)	18 992	71 793
Total des actifs financiers nets	653 300	592 624
Dette nette ministérielle	516 785	530 149
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (note 7)	397 600	572 469
Total des actifs non financiers	397 600	572 469
Situation financière nette ministérielle	(119 185) \$	42 320 \$

Obligations contractuelles (note 8)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Original signé par

Original signé par

Vihar Joshi, OMM, MSM, K.C., CD, LSM, CIC.C
Président et premier dirigeant par intérim
Kanata, Canada
Le 31 juillet 2023

Jean-François Poirier, CPA, M.A.P.
Dirigeant principal des finances
Val-des-Monts, Canada
Le 31 juillet 2023



Comité externe d'examen des griefs militaires
État des résultats et de la situation financière nette ministérielle (*non audité*)
pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

	2023 Résultats prévus	2023 Réal	2022 Réal
Charges			
Examen indépendant des griefs militaires	4 992 000 \$	4 997 029 \$	5 031 753 \$
Services internes	2 572 000	2 701 691	2 567 490
Total des charges	7 564 000	7 698 720	7 599 243
Revenus			
Revenus divers	1 000	598	4
Total des revenus	1 000	598	4
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	7 563 000	7 698 122	7 599 239
Financement du gouvernement et transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement		6 947 878	7 087 082
Variations des montants à recevoir du Trésor		113 477	(82 816)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9)		466 135	480 206
Transferts de trop-payés de salaire d'autres ministères gouvernementaux		9 127	441
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts		161 505	114 326
Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice		42 320	156 646
Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice		(119 185) \$	42 320 \$

Information sectorielle (note 10)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Comité externe d'examen des griefs militaires
État de la variation de la dette nette ministérielle (*non audité*)
pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	161 505 \$	114 326 \$
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles	2 158	9 680
Amortissement des immobilisations corporelles	(177 027)	(186 267)
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	(174 869)	(176 587)
Diminution nette de la dette nette ministérielle	(13 364)	(62 261)
Dette nette ministérielle – début de l'exercice	530 149	592 410
Dette nette ministérielle – fin de l'exercice	<u>516 785 \$</u>	<u>530 149 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Comité externe d'examen des griefs militaires
État des flux de trésorerie (*non audité*)
pour l'exercice terminé le 31 mars

(en dollars)

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	7 698 122 \$	7 599 239 \$
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(177 027)	(186 267)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9)	(466 135)	(480 206)
Transferts de trop-payés de salaire d'autres ministères gouvernementaux	(9 127)	(441)
Variations de l'état de la situation financière :		
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances	(52 801)	64 217
Diminution (augmentation) des créditeurs et charges à payer	(84 473)	41 491
Diminution des indemnités de vacances et congés compensatoires	10 972	22 400
Diminution des avantages sociaux futurs	26 189	16 969
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	6 945 720	7 077 402
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	2 158	9 680
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	2 158	9 680
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	6 947 878 \$	7 087 082 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (*non auditées*)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(*en dollars*)

1. Pouvoirs et objectifs

Le Comité a pour raison d'être d'assurer l'examen indépendant et externe des griefs des militaires. [L'article 29 de la Loi sur la défense nationale](#) prévoit que tout officier ou militaire du rang qui s'estime lésé par une décision, un acte ou une omission dans la gestion des affaires des Forces armées canadiennes a le droit de déposer un grief. L'importance de ce droit ne peut être minimisée car, à quelques exceptions près, il s'agit là de la seule procédure formelle de plainte disponible pour les membres des Forces armées canadiennes.

Le Comité est un tribunal administratif indépendant qui relève du Parlement par l'entremise du ministre de la Défense nationale. Le Comité examine les griefs militaires qui lui sont renvoyés, conformément à l'article 29 de la Loi sur la défense nationale, et rend des conclusions et recommandations au [chef d'état-major de la défense](#) et au militaire qui a soumis le grief.

Dans la mesure où les circonstances et l'équité le permettent, le Comité doit également agir avec célérité et sans formalisme.

Le Comité opère par l'intermédiaire des responsabilités essentielles suivantes :

- Examen indépendant des griefs militaires
- Services internes



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (*non auditées*)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du Comité énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Autorisations parlementaires

Le Comité est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties au Comité ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans l'État des résultats prospectifs intégrés au Plan ministériel 2022-2023. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle ni dans l'État de la variation de la dette nette ministérielle parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le Plan ministériel 2022-2023.

(b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Le Comité fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le Comité est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par le Comité sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

(c) Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser)

Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser) découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations du Comité et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que le Comité a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

(d) Revenus

Les revenus sont constatés dans l'exercice où s'est produit l'évènement qui a donné lieu aux revenus. Les revenus qui ne sont pas disponibles à être dépenser à nouveau ne peuvent servir à acquitter les passifs du Comité. Bien que l'on s'attende à ce que le Président et premier dirigeant par intérim maintienne le contrôle comptable, il n'a pas l'autorité sur la disposition des revenus non disponibles à dépenser à nouveau. Par conséquent, les revenus non disponibles à dépenser à nouveau sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (*non auditées*)
Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en dollars)

(e) Charges

Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi. Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur valeur comptable.

(f) Avantages sociaux futurs

i. Prestations de retraite: Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multi employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du Comité au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du Comité découlant du régime. La responsabilité du Comité relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.

ii. Indemnités de départ: L'accumulation des indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour les groupes d'employés éligibles. L'obligation restante est calculée à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement.

(g) Instruments financiers

Un contrat qui crée un instrument financier engendre, lors de sa conclusion, des droits ou obligations d'obtenir ou de fournir des avantages économiques. Les actifs financiers et les passifs financiers rendent compte de ces droits et obligations dans les états financiers. Le Comité comptabilise un instrument financier lorsqu'il devient parti à un contrat qui fait intervenir des instruments financiers.

Les instruments financiers comprennent les comptes et les prêts en cours, ainsi que les comptes créditeurs et les charges à payer.

Tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés au coût ou au coût amorti. Tous les coûts des opérations associés sont ajoutés à la valeur comptable lors de la comptabilisation initiale.

Les débiteurs sont initialement comptabilisés au coût. Lorsque nécessaire, une provision pour moins-value est comptabilisée afin de réduire la valeur comptable des débiteurs à des montants qui correspondent approximativement à leur valeur de recouvrement nette.

(h) Actifs non financiers

Les coûts d'acquisition de matériel et d'autres immobilisations sont capitalisés comme immobilisations corporelles et sont amortis aux charges au cours de la durée de vie utile estimative des biens, tel que décrit à la note 7. Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 10 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Les immobilisations corporelles ne comprennent pas les biens immeubles situés sur les réserves, telles que définies par la *Loi sur les indiens*, des œuvres d'art, des collections de musées et les terres publiques auxquelles il est impossible d'attribuer un coût d'acquisition et des actifs incorporels.



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (*non audités*)
Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en dollars)

(i) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés et divulgués au titre des actifs, des passifs, des revenus et des charges dans les états financiers et les notes complémentaires au 31 mars. Les estimations reposent sur des faits et des circonstances, l'historique, la conjoncture économique générale et rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant connexe à la date des états financiers. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif au titre d'avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

(j) Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autre que les opérations interentités, sont comptabilisés à la valeur d'échange.

Les opérations interentités sont des opérations entre entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées sur une base brute et sont évalués à la valeur comptable, sauf pour ce qui suit :

- i. Les services à recouvrement de coûts sont comptabilisés à titre de revenus et de dépenses sur une base brute et mesurés à leur valeur d'échange.
- ii. Certains services reçus gratuitement sont comptabilisés aux fins des états financiers ministériels à la valeur comptable.



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (non audités)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

3. Autorisations parlementaires

Le Comité reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle et dans l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets du Comité pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants:

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisés

	2023	2022
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	7 698 122 \$	7 599 239 \$
Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(177 027)	(186 267)
Gain sur l'aliénation d'immobilisations corporelles et d'actifs non immobilisés	331	0
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(466 135)	(480 206)
Diminution des indemnités de vacances et congés compensatoires	10 972	22 400
Diminution des avantages sociaux futurs	26 189	16 969
Remboursement de charges des exercices antérieurs	10 351	16 724
Augmentation de charges non imputées à des autorisations en même temps	(8 802)	0
Augmentation (diminution) des trop-payés de salaire à être recouverts non portés à une autorisation	(7 819)	9 752
Total des éléments qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations	(611 940)	(600 628)
Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Acquisition d'immobilisations corporelles	2 158	9 680
Augmentation de trop-payés de salaire	860	16 770
Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations	3 018	26 450
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	7 089 200 \$	7 025 061 \$



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (*non auditées*)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

(b) Autorisations fournies et utilisées

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Autorisations fournies :		
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	6 883 125 \$	6 711 875 \$
Montants législatifs	767 802	742 446
Moins:		
Périmés: Fonctionnement	(561 727)	(429 260)
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	<u>7 089 200 \$</u>	<u>7 025 061 \$</u>



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (*non auditées*)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(*en dollars*)

4. Crédoiteurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous présente les détails des crédoiteurs et des charges à payer du Comité :

	2023	2022
Créditeurs - autres ministères et organismes	137 315 \$	119 863 \$
Créditeurs - parties externes	46 361	51 414
Total des crédoiteurs	183 676	171 277
Charges à payer	463 867	391 793
Total des crédoiteurs et des charges à payer	647 543 \$	563 070 \$



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (*non auditées*)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

5. Avantages sociaux futurs

(a) Prestations de retraite

Les employés du Comité participent au Régime de retraite de la fonction publique (le Régime), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de service donnant droit à pension multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les bénéficiaires sont intégrés aux bénéficiaires du Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec et sont indexés à l'inflation.

Tant les employés que le Comité versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de modifications à la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre des dispositions liées au *Plan d'action économique 2012*, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les cotisants qui ont rejoint le régime depuis le 1er janvier 2013. Le taux de cotisation de chaque groupe est différent.

Le montant des charges de 2022-2023 s'élève à 501 389 \$ (501 596 \$ en 2021-2022). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,02 fois (1,01 fois en 2021-2022) les cotisations des employés et pour le groupe 2, à environ 1,00 fois (1,00 fois en 2021-2022) les cotisations des employés.

La responsabilité du Comité relative au Régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondeur du régime.

(b) Indemnités de départ

Précédemment, les indemnités de départ accordées aux employées étaient basées sur l'éligibilité de l'employé, les années de services et le salaire au moment de la cessation d'emploi. Par contre, depuis 2011, l'accumulation d'indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour la majorité des employés. Les employés assujettis à ces changements, ont eu la possibilité de recevoir la totalité ou une partie de la valeur des avantages accumulés jusqu'à présent ou d'encaisser la valeur totale ou restante des avantages au moment où ils quitteront la fonction publique. En date du 31 mars 2023, la majorité des règlements pour encaisser la valeur des indemnités étaient complétés. Ces indemnités ne sont pas capitalisées et conséquemment, les remboursements de l'obligation en cours seront prélevés sur les autorisations futures.



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (*non auditées*)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

Les changements dans l'obligation durant l'année sont les suivants:

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Obligation au titre des prestations constituées - début de l'exercice	168 510 \$	185 479 \$
Charge pour l'exercice	(26 189)	(5 168)
Prestations versées pendant l'exercice	0	(11 801)
Obligation au titre des prestations constituées - fin de l'exercice	142 321 \$	168 510 \$



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (*non auditées*)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

6. Débiteurs et avances

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs et avances du Comité:

	2023	2022
Débiteurs - autres ministères et organismes	13 958 \$	45 384 \$
Débiteurs - parties externes	3 098	24 473
Avances aux employés	1 936	1 936
Débiteurs nets	18 992 \$	71 793 \$

Le tableau suivant présente une analyse chronologique des débiteurs de parties externes et des provisions pour moins-value associées utilisées pour refléter leur valeur recouvrable nette :

	2023	2022
Débiteurs de parties externes		
Non en souffrance	3 048 \$	24 423 \$
Nombre de jours de retard		
1 à 30	0	0
31 à 60	0	0
61 à 90	0	0
91 à 365	0	0
Plus de 365	50	50
Total	3 098 \$	24 473 \$



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (*non auditées*)
Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en dollars)

7. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit:

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Matériel et outillage	10 ans
Matériel informatique	3 à 6 ans
Logiciels informatiques	3 ans
Autre matériel	10 ans
Améliorations locatives	durée de vie de l'amélioration ou durée du bail, la plus courte de ces périodes étant retenue



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (*non auditées*)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

Catégorie d'immobilisations	Coût				Amortissement cumulé				Valeur comptable nette	
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Aliénations et radiations	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Amortissement	Aliénations et radiations	Solde de clôture	2023	2022
Matériel et outillage	17 321 \$	0 \$	0 \$	17 321 \$	8 660 \$	1 732 \$	0 \$	10 392 \$	6 929 \$	8 661 \$
Matériel informatique	620 226	2 158	17 263	605 121	495 365	64 903	17 263	543 005	62 116	124 861
Logiciels informatiques	77 312	0	0	77 312	77 312	0	0	77 312	0	0
Autre matériel	68 867	0	15 254	53 613	41 291	5 361	15 254	31 398	22 215	27 576
Améliorations locatives	778 697	0	0	778 697	367 326	105 031	0	472 357	306 340	411 371
Total	1 562 423 \$	2 158 \$	32 517 \$	1 532 064 \$	989 954 \$	177 027 \$	32 517 \$	1 134 464 \$	397 600 \$	572 469 \$



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (*non auditées*)
Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en dollars)

8. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités du Comité peuvent donner lieu à des contrats et des obligations en vertu desquels le Comité sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour l'acquisition de biens ou de services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite:

	2024	2025	2026	2027	2028	2029 et ultérieurs	Total
Contrat de location-exploitation	409 953 \$	409 953 \$	375 790 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 195 696 \$



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (*non audités*)
Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en dollars)

9. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, le Comité est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les apparentés incluent, entre autres, les personnes faisant partie des principaux dirigeants ou un membre de la famille proche de ces personnes et entités contrôlée en tout ou en partie par un membre des principaux dirigeants ou un membre de la proche famille de ces personnes.

Le Comité conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales.

(a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, le Comité a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires. Ces services gratuits ont été constatés à la valeur comptable comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle:

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	466 135 \$	480 206 \$
Total	<u>466 135 \$</u>	<u>480 206 \$</u>

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organisations de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Services publics et Approvisionnement Canada ainsi que les services d'audit offerts par le Bureau du vérificateur général, ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle.



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (*non auditées*)
Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en dollars)

(b) Autres transactions entre apparentés avec d'autres ministères et organismes

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Débiteurs	13 958 \$	45 384 \$
Créditeurs	137 315	119 863
Charges	1 240 592	1 238 788

Les charges inscrites à la section (b) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrits dans la section (a).



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (non auditées)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

10. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur la responsabilité essentielle du Comité. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés pour les principales responsabilités essentielles, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période:

Charges de fonctionnement	Examen indépendant des griefs militaires	Services internes	2023 Total	2022 Total
Salaires et avantages sociaux des employés	4 556 467 \$	1 945 049 \$	6 501 516 \$	6 380 511 \$
Location	305 095	272 101	577 196	524 452
Services professionnels et spéciaux	72 143	265 842	337 985	324 301
Amortissement des immobilisations corporelles	15 055	161 972	177 027	186 267
Réparation et entretien	8 538	23 683	32 221	24 413
Acquisition d'actifs non immobilisés	17 264	12 502	29 766	132 638
Transports et communications	13 679	6 683	20 362	11 466
Services publics, fournitures et approvisionnements	8 704	4 458	13 162	7 149
Information	84	10 277	10 361	8 400
Autres	0	(876)	(876)	(354)
Total - Charges	4 997 029	2 701 691	7 698 720	7 599 243
Revenus				
Revenus divers	0	598	598	4
Total - Revenus	0	598	598	4
Coût de fonctionnement net	4 997 029 \$	2 701 093 \$	7 698 122 \$	7 599 239 \$



Annexe à la déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers du Comité externe d'examen des griefs militaires pour l'exercice 2022-2023 (*non auditée*)

1. Introduction

À l'appui d'un système de contrôle interne efficace, le Comité a réalisé des auto-évaluations des secteurs de contrôle clés dont il a été déterminé qu'ils devaient être évalués au cours de l'exercice 2022 à 2023. Un résumé des résultats de l'évaluation et du plan d'action figure à la section 2.

Le Comité évaluera tous les secteurs de contrôle clés sur une période de 5 ans. Le plan d'évaluation est présenté à la section 3.

2. Résultats de l'évaluation de l'exercice 2022 à 2023

Le Comité a achevé l'évaluation des secteurs de contrôle clés tel qu'indiqué dans le tableau suivant. Un résumé des résultats, des plans d'action ainsi que d'autres détails sont également fournis.

Secteurs de contrôle clés	Mesures correctives requises	Résultats sommaires et plan d'action
Délégation	Oui	Certaines instances de non-conformité en lien avec la formation requise et l'instrument de délégation financière ont été identifiés. Des mesures correctives ont été prises rapidement pour rectifier ces problèmes.

En ce qui concerne les secteurs de contrôle clés de la délégation des pouvoirs de dépenser et des pouvoirs financiers, dans la plupart des cas, les contrôles liés aux pouvoirs de dépenser et aux pouvoirs financiers étaient largement efficaces et constituaient une base adéquate pour le système de contrôle interne du Comité.

Au cours de l'exercice, quelques problèmes mineurs concernant la revalidation des connaissances à tous les cinq ans ont été identifiés et rapidement résolus.

De plus, il y avait un écart notable en ce qui concerne la fréquence des mises à jour de l'instrument de délégation financière. Bien qu'une mise à jour récente ait été effectuée au cours de l'exercice financier par le Comité, la dernière revue remonte à il y a cinq ans, soulignant le besoin futur d'effectuer des mises à jour de façon plus régulières.

Le Comité a fait l'objet d'un audit par le Bureau du contrôleur général dans les secteurs de contrôle clés en 2015-2016. Un résumé des résultats de l'audit et des mesures correctives est présenté à l'adresse suivante:

<https://www.canada.ca/fr/externe-examen-griefs-militaires/organisation/rapports-etats-financiers.html>

3. Plan d'évaluation

Le Comité évaluera le rendement de son système de contrôle interne en se concentrant sur les secteurs de contrôle clés au cours d'un cycle de plusieurs années, tel qu'indiqué dans le tableau suivant.



Annexe à la déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers du Comité externe d'examen des griefs militaires pour l'exercice 2022-2023 (*non auditée*)

Plan d'évaluation					
Secteurs de contrôle clés	Exercice 2022 à 2023	Exercice 2023 à 2024	Exercice 2024 à 2025	Exercice 2025 à 2026	Exercice 2026 à 2027
Délégation	X				
Passation de marchés		X			
Créditeurs à la fin de l'exercice		X			
Administration de la paie			X		
Voyages			X		
Gouvernance de la gestion financière			X		
Accueil				X	
Avances comptables				X	
Cartes d'achat					X
Congés					X
Autorisations financières spéciales					X